

# LEMANIQUES

REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN



## LA VENOGUE, RIVIÈRE D'AVANT-GARDE

En 1988, Laurent Rebaud avait coprécédé avec Bertil Galand un magnifique livre «La Venoge Vivante», publié par les «Editions 24 Heures» et aujourd'hui malheureusement épuisé.

La rédaction de «Lémaniques» lui a demandé d'émettre quelques réflexions sur ce «fleuve» mythique.

A la fin de la dernière guerre, les jeunes militants de la Ligue Vaudoise s'emparèrent de pelles et de pioches pour aller creuser, quelque part du côté de Bussigny, les premières tranchées d'un futur canal du Rhône au Rhin. C'était un grand projet à la fois industriel et national (au sens vaudois du terme), censé rassembler dans l'enthousiasme les énergies du peuple et des entrepreneurs du Pays de Vaud. La Venoge était à l'avant-garde.

Personne, en 1945, ne se souciait de la Venoge, dont les méandres paresseux continuaient à paresser dans les sous-bois, de Cossonay à Préverenges. La Venoge avait ses pêcheurs, ses martins-pêcheurs, ses pique-niqueurs, ses loutres, ses moulins, ses truites. Gens et bêtes respectables et sympathiques sans doute, mais liés à un mode de vie d'avant l'industrie, d'avant le New Deal et même d'avant la Ligue Vaudoise.

Cinquante ans plus tard, tout se renverse. Les Vaudois se sont faits à l'idée que le canal du Rhône au Rhin ne verrait jamais le jour dans leur canton. La Ligue Vaudoise a appris

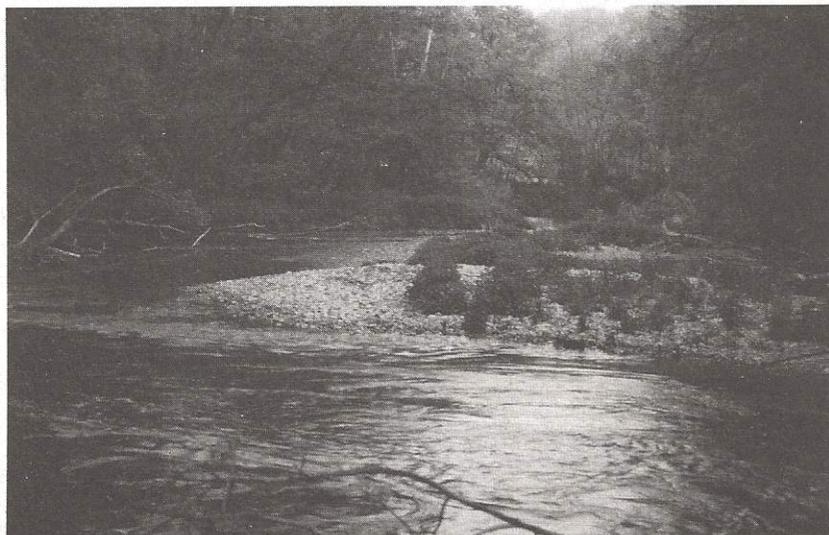
à se méfier de l'industrie, et de ses technocrates. La Venoge méandre toujours aussi paresseusement entre Cossonay et Préverenges, mais elle charrie un flot sournois de produits chimiques qui intoxiquent les truites et découragent les pique-niqueurs. Les écrevisses et les loutres ont disparu. Parfois, l'eau pue. C'est alors qu'on s'est souvenu du poème de Gilles. On s'est aperçu qu'on avait négligé le fleuve vaudois. On a lancé une pétition, puis une initiative pour «Sauver la Venoge», comme aurait dit Franz Weber. Et le peuple vaudois a voté oui, contre l'avis du Conseil d'Etat.

Le peuple vaudois a vu juste. L'avenir n'appartient plus aux bâtisseurs de grandes infrastructures industrielles; avec les réseaux routiers et ferroviaires, nous sommes largement pourvus. L'avenir appartient à ceux qui sauront apprivoiser

l'industrie, la maîtriser et la civiliser jusqu'à ce qu'elle permette à la nature sauvage de s'épanouir en son sein. Nous en sommes loin: des centaines de tuyaux, légaux et illégaux, injectent encore quotidiennement leur venin dans l'eau de la Venoge. Lorsque nous y serons parvenus, les martins-pêcheurs, les tatsots, les écrevisses et les loutres se remettront à peupler la rivière et ses rives. Les pêcheurs oseront manger le produit de leur pêche. Les pique-niqueurs auront appris à respecter la nature. On verra les rides du sable au fond de l'eau de Préverenges. Et si cela arrive à la Venoge, c'est que cela peut arriver à toutes les rivières de ce pays. Ce jour-là, notre civilisation aura accompli un vrai progrès.

La Venoge est toujours à l'avant-garde!

Laurent Rebaud



La Venoge peut être idyllique: ici, sur la commune de Penthaz. (Photographie Henri Schwarz)

L'«Opération Rivières Propres» a été lancée par l'ASL en septembre 1990 sur l'ensemble du bassin versant du Léman. Dès le début de l'opération, la Venoge rencontra un grand succès et aujourd'hui, la totalité des cours d'eau de ce sous-bassin a été auscultée. L'étude de ce vaste réseau a pris passablement de temps en raison de difficultés climatiques. Heureusement cependant, nous avons pu à nouveau bénéficier pendant plusieurs mois du concours de deux collaborateurs supplémentaires, sans charges pour l'ASL: Florence Widmann et Cédric Häring.

Le travail des bénévoles et celui des spécialistes de l'ASL ont permis de répertorier 766 tuyaux, soit près de 5 par kilomètre. Quant aux stations de déchets de toutes natures, il en a été dénombré 295, soit près de 2 par kilomètre en moyenne. Parmi les 766 rejets répertoriés, 268 ont été évalués comme polluants ou suspects de pollution. De ces derniers, 77 peuvent être considérés comme incontestablement hors normes, car un ou plusieurs critères les caractérisant ne satisfont pas à l'Ordonnance fédérale sur le déversement des eaux usées (8 décembre 1975).

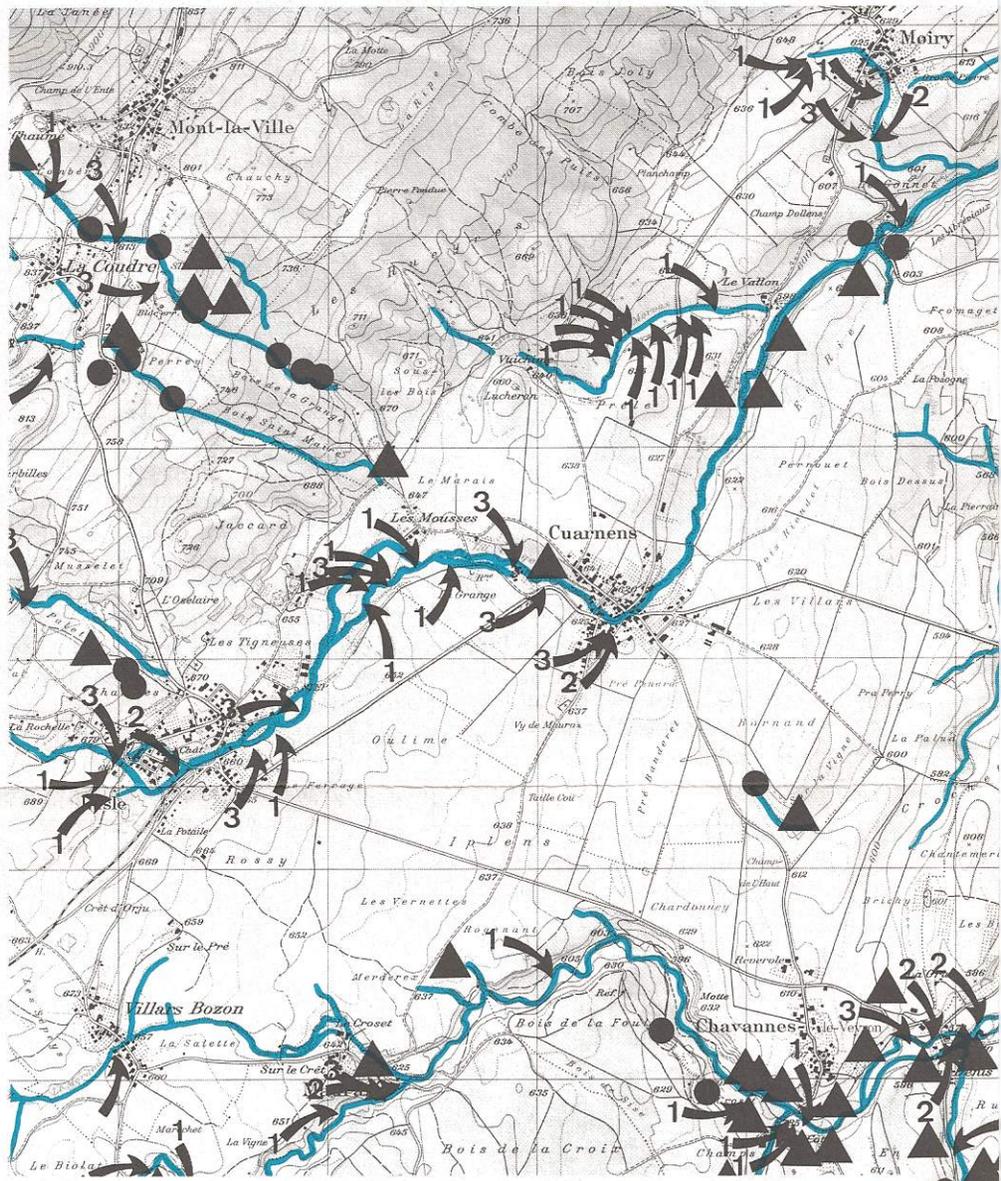
A noter que ces résultats sont également utiles dans le cadre du Plan d'Affectation Cantonal «Venoge», dont la phase de consultation publique est imminente. Ils permettent de confirmer et compléter les études réalisées par le Service des eaux et de la protection de l'environnement du canton de Vaud (SEPE). La confrontation des résultats respectifs a permis ainsi de démontrer la complémentarité et la relative bonne concordance de nos travaux avec ceux entrepris par le SEPE.

Bien entendu, les observations effectuées par l'ASL sont instantanées et des analyses plus poussées doivent être faites par les services publics pour à la fois identifier la nature des pollutions et évaluer leur importance. D'après nos informations, la plupart des communes du bassin de la Venoge sont à l'œuvre pour maîtriser ces rejets polluants avec l'appui du SEPE. Ainsi, quelques points signalés sur la carte ci-contre ont-ils peut-être déjà été assainis.

Nous nous réjouissons de pouvoir contrôler dans le futur les effets de ces mesures qui seront bénéfiques à la fois pour la Venoge et pour le Léman.

Olivier Goy

## TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LA VENOGNE



### Avancement de l'«Opération Rivières Propres» sur le bassin lémanique

En ce qui concerne l'avancement de l'«Opération Rivières Propres», on mentionnera que la moitié des cours d'eau constituant le réseau hydrographique lémanique a été ou est actuellement auscultée par des bénévoles ou des spécialistes de l'ASL.

Les rivières restant encore à visiter se situent, pour la plupart d'entre elles, en Valais. Il est vrai que coule dans ce canton quelque 64% de la totalité des cours d'eau lémaniques en terme de longueur.

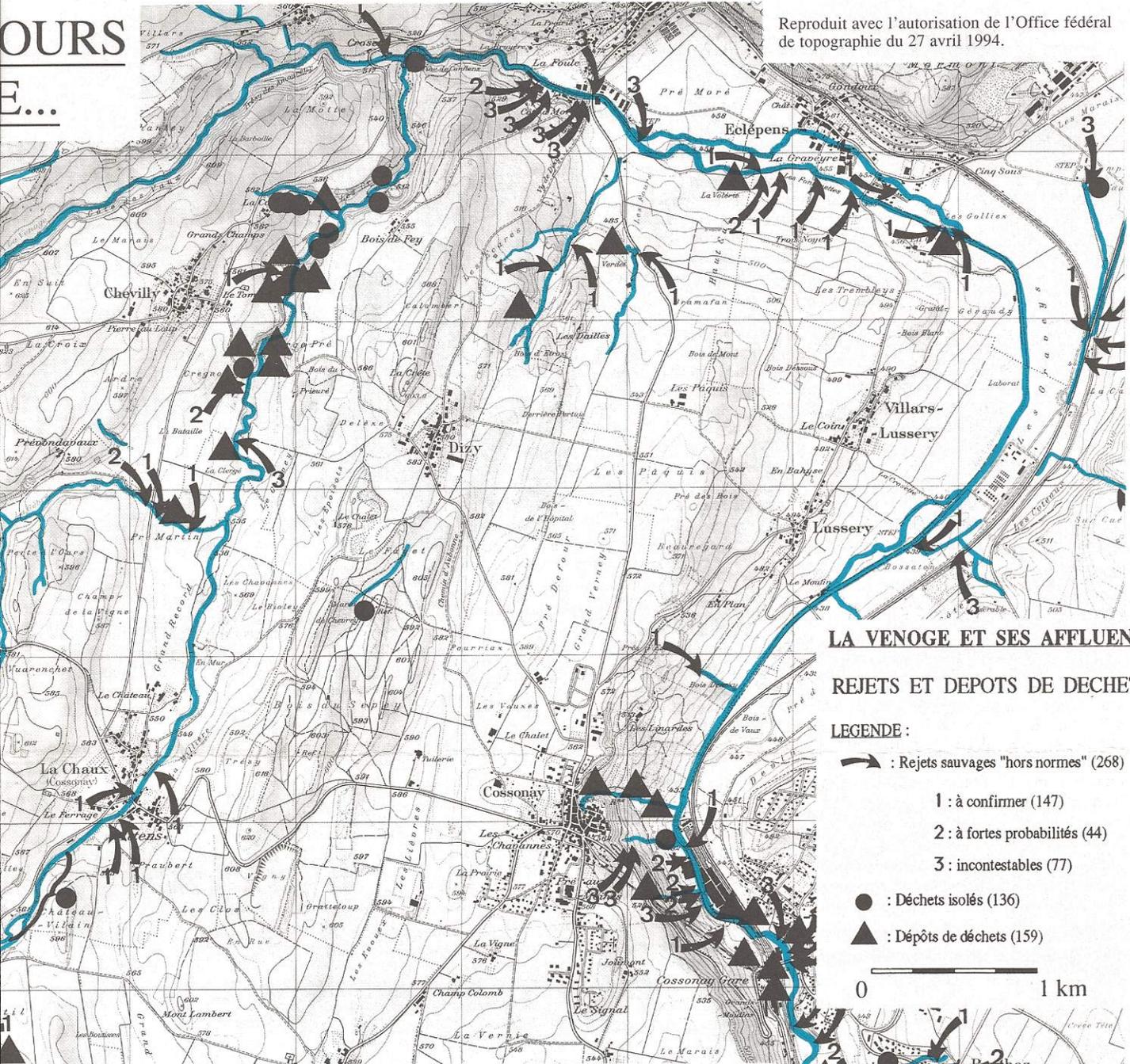
Alors, Valaisans et autres amoureux des rivières, inscrivez-vous

pour parcourir un secteur de rivière valaisanne et participez à l'«Opération Rivières Propres». Les responsables de l'opération vous renseigneront avec le plus grand plaisir par téléphone au n° 022/320 97 88 ou par écrit à l'adresse suivante : ASL, case postale 629, 1211 Genève 4.

Vous avez encore une autre possibilité de nous aider, en parrainant une des nombreuses rivières du bassin lémanique à raison de Fr. 0,25 ou FF 1.- le mètre à l'aide du bulletin de versement ci-joint.

COURS  
E...

Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie du 27 avril 1994.



**LA VENOGUE ET SES AFFLUENTS**

**REJETS ET DEPOTS DE DECHETS**

**LEGENDE :**

➔ : Rejets sauvages "hors normes" (268)

1 : à confirmer (147)

2 : à fortes probabilités (44)

3 : incontestables (77)

● : Déchets isolés (136)

▲ : Dépôts de déchets (159)

0 1 km

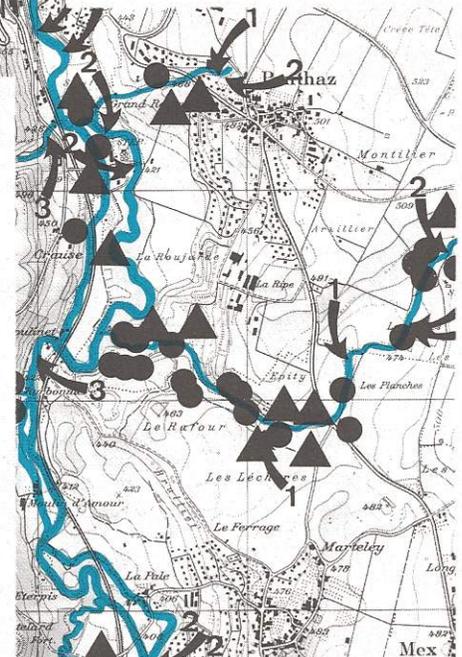
**La Venoge et ses affluents (161 km)**

La Venoge est le troisième affluent principal du Léman en terme de débit après le Rhône et la Dranse de Haute-Savoie, ce qui en fait le plus important affluent du versant nord de ce lac. Le vaste bassin versant de la Venoge présente une superficie de 236 km<sup>2</sup> et englobe 53 communes.

Cette célèbre rivière vaudoise prend sa source à l'Isle, au pied du Mont-Tendre, à 662 m d'altitude. Elle suit sur toute sa longueur un cours sinueux parfois entrecoupé de secteurs canalisés. Orientée d'abord d'ouest en est, elle bifurque ensuite en direction du Léman

après avoir passé Eclépens. Elle reçoit, comme affluent principal, le Veyron au lieu-dit La Tine de Conflens, véritable canyon aux versants abrupts. Les hasards de l'histoire ont fait du Veyron un affluent, mais l'inverse aurait très bien pu se produire, puisque les débits mesurés à la confluence de ces deux cours d'eau sont identiques.

La toponymie témoigne aujourd'hui d'une utilisation des eaux comme force motrice. En effet, jusqu'au début du siècle dernier, aussi bien la Venoge proprement dit que ses affluents entraînaient de nombreux moulins.



# NOUVELLES DE L'ASL



En ce printemps 1994, l'ASL est heureuse de saluer un nombre tout à fait réjouissant d'actions auxquelles elle est associée, entreprises notamment par des groupes de jeunes !

## Les scouts de l'Ecole Internationale de Genève : bien là.

Dimanche 1<sup>er</sup> mai (Fête du travail), un groupe de 12 scouts chevronnés ont mis leurs bottes et se sont préparés à mener une opération d'inventaire et de localisation de déchets et de rejets sauvages dans le Nant d'Ogny et ses affluents. Rappelons que cette rivière, située dans le canton de Genève, est longue d'environ 12 km.

Il y avait 4 patrouilles de 3 scouts chacune et un chef de projets. Pendant sept heures, ils ont suivi la rivière et ses affluents, de la source au château d'Ogny. L'ASL a mis à leur disposition un équipement adéquat pour analyser les eaux et des feuilles pour indiquer les endroits où se trouvent rejets et dépôts. Des mauvaises surprises il y en avait : des carcasses de voitures, des bidons, des lits, des pneus, des débris de construction, des décharges ménagères sauvages !

«Surprenant et effrayant» dirent les jeunes gens après s'être confrontés pendant de longues heures à cette expérience. Ils ont déclaré avoir beaucoup appris et pensent nécessaire de sensibiliser les riverains et les responsabiliser. ■

*Sven Schmitz-Leuffen*  
Responsable du groupe scout

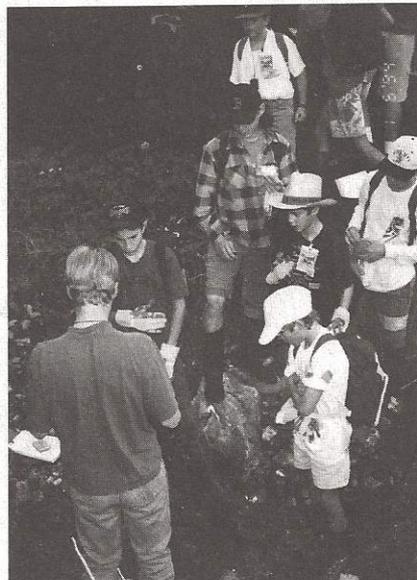
## Journée «Dranses propres»

L'association «SOS Dranses», toute nouvelle, a organisé le samedi 30 avril un nettoyage des berges de la Dranse dans le secteur Châtel - La Chapelle d'Abondance. Plusieurs membres du groupe français de l'ASL ont participé à cette première opération.

Par ailleurs, Alain Gagnaire, vice-président de l'ASL, était présent à Thonon le 26 mai à la première réunion de la Commission Locale des Eaux (CLE), instituée par le Préfet de la Haute-Savoie. A cette occasion a été notamment discutée la démarche engagée lors de la création du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Dranses.

## Les plongeurs se mouillent pour le Léman

Le samedi 29 et le dimanche 30 mai, un groupe de plongeurs du Club Dauphins de Genève, qui compte environ 160 membres, s'est attelé à débarrasser les eaux du quai de Cologny à Genève des déchets malencontreusement ou intentionnellement déposés au



«La planète est à tout le monde, mais que chacun prenne garde à son état.»

fond du lac. Les plongeurs et les responsables du Club ont été félicités par M. Philippe Joye, en charge du Département cantonal genevois des travaux publics et de l'énergie, ainsi que par MM. André Hediger et Georges-André Cuendey, respectivement maires de la Ville de Genève et de la commune de Cologny. Pour sa part, l'ASL, qui était associée à cette opération, tient à remercier vivement les participants d'avoir contribué à faire du «Léman, un lac propre pour l'an 2000».

## Nettoyage de la Lutrive par le groupe vaudois de l'ASL

Après le succès rencontré lors du nettoyage du Boiron (Saint-Prex), le Groupe vaudois de l'ASL a répété l'opération avec la Lutrive le samedi 4 juin. La quinzaine de participants a ensuite été reçue au Caveau du Château de Lutry pour l'apéritif et le pique-nique offerts par la municipalité de Lutry. ■

*Eric Doelker*

## Journée «Opération Rivières Propres» avec le collège Sismondi de Genève\*

Chaque année, le Collège Sismondi organise une sortie pour tous les élèves, les maîtres et les membres du personnel administratif et technique. En 1994, sur proposition d'un certain nombre d'enseignants, la direction a organisé, en collaboration avec l'ASL, une «Opération Rivières Propres» qui s'est déroulée le mardi 3 mai sur les rives de l'Allondon et de quelques affluents.

Les organisateurs désiraient atteindre trois buts :

- sensibiliser la population scolaire aux problèmes de l'environnement;
- permettre une approche concrète de problèmes abordés lors des cours de biologie, de chimie, de sciences humaines et de sciences de la terre;
- maintenir le caractère sportif des journées organisées les années précédentes.

Grâce à l'engagement constructif des quelque 450 participants, les buts fixés ont été atteints. Direction et maîtres se réjouissent donc des résultats obtenus lors de cette journée et envisagent d'imaginer pour les années suivantes un même type d'activité. ■

*Pierre Ronget*  
Directeur du Collège Sismondi



*M<sup>me</sup> Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, remercie les enseignants et collégiens de leur initiative. (Photographie Olivier Goy.)*

\* La Radio Suisse Romande, la Télévision Suisse Romande ainsi que la Tribune de Genève se sont fait l'écho de cette manifestation.

Edité par ASL: C.P. 629  
CH-1211 Genève 4

**JAB**  
1211 Genève 4